

Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires
Essai de typologie
Modes of Belonging to Minority Francophone Communities
Toward a Typology

Raymond BRETON

Volume 26, Number 1, Spring 1994

Les francophonies nord-américaines

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001102ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001102ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

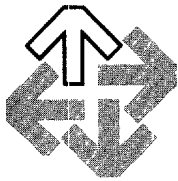
BRETON, R. (1994). Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires : essai de typologie. *Sociologie et sociétés*, 26(1), 59–69.
<https://doi.org/10.7202/001102ar>

Article abstract

In Canada, there are several minority Francophone communities: local, provincial, regional and national. They differ in their internal situation, population composition, and the demographic, socioeconomic, legal and political context in which they are found. Faced with this diversity, one of the challenges for sociological analysis is to conceptualize and, if necessary, analyze empirically the modes of belonging to and identifying with the community, that is, the variations in the nature and the intensity of the relationship that individuals establish with the communities of which they are geographically members. This essay proposes a framework based on three axes or dimensions, each constituting a continuum from more or less positive to more or less negative: the pragmatic or utilitarian axis which defines the community as a space for economic, political or social action; the social interdependence axis wherein the economic and political fate of individuals, as well as their social status, depends on the fate and the status of the community; and the common cultural heritage axis wherein individuals recognize each other as having certain distinctive characteristics. Some types of individual-community relations are identified for each of these three dimensions.

Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires.

Essai de typologie.



RAYMOND BRETON

L'existence et l'évolution d'un groupe impliquent une relation dynamique entre les identités individuelles et l'identité collective. D'une part, la façon dont les individus se conçoivent eux-mêmes dépend, en partie, des caractéristiques structurelles et culturelles des groupes auxquels ils appartiennent; d'autre part, ce qui définit le groupe — l'identité collective — est, en partie, le résultat des relations entre les individus qui en sont membres et de leurs activités communes.

L'identification est un des éléments importants de cette dynamique. Si des individus s'identifient à un groupe, s'ils sentent qu'ils y appartiennent, c'est qu'ils perçoivent que certaines de leurs caractéristiques personnelles correspondent à celles qui fondent l'identité du groupe; que leur condition sociale est semblable à celle du groupe ou lui est liée, ou encore qu'ils partagent certains traits culturels avec ceux qui se définissent ou qu'ils considèrent comme membres du groupe. L'identification est la perception d'une affinité entre l'identité et la situation d'un individu et celle d'une collectivité.

L'identification à un groupe ethnique¹ peut émerger spontanément des processus de socialisation qui ont lieu dans la famille et dans les réseaux de relations communautaires — lesquels s'inscrivent dans un contexte culturel quelconque. Il y a alors une appartenance primordiale, c'est-à-dire des liens sociaux et une identification qui découlent des données de l'existence sociale (Geertz, 1963). Souvent, l'appartenance ethnique est vue comme primordiale, comme « *emanating out of a corpus of basic, elemental, and irreducible (primordial) loyalties, with a power and a determinism uniquely their own* » (Nagata, 1981, p. 89).

Mais, en général, tel n'est pas le cas en contexte pluraliste comme celui dans lequel se trouvent les francophones minoritaires en Amérique du Nord. Qui dit pluralisme dit contexte socio-culturel diversifié. Le pluralisme implique également que l'individu peut se trouver dans des

1. Les membres de certains groupes rejettent l'appellation « groupe ethnique » pour eux-mêmes. Ceci est le cas, par exemple, du groupe institutionnellement dominant dans la société et qui cherche à réserver le terme ethnique aux « autres ». Des termes tels que « ethnique, » « groupes immigrants, » Canadien, Québécois font partie d'un discours qui cherche à établir ou maintenir une hiérarchie politique et culturelle. C'est également le cas chez les autochtones et les minorités francophones qui cherchent à se définir et se faire reconnaître un statut particulier, mais pas nécessairement prédominant, dans la société. Pour le sociologue, tous ces groupes sont des groupes ethniques, ce qui ne veut évidemment pas dire qu'il n'y a pas différents types de groupes ethniques.

contextes différents aux diverses étapes de sa vie personnelle, familiale et professionnelle. Le pluralisme culturel permet et même exige des appartenances et des identifications multiples et changeantes. Il peut alors y avoir socialisation à de nouvelles sous-cultures et même dé-socialisation au fur et à mesure que les circonstances dans lesquelles se trouve l'individu changent. L'appartenance ethnique, dans cette perspective, est davantage circonstancielle que primordiale. Elle consiste en un ensemble de liens qui ont été établis entre individus ou entre eux et la communauté comme entité socio-culturelle, politique ou économique.

Il y a également pluralisme à l'intérieur de la francophonie. Les minorités francophones sont très diversifiées — une diversification qui augmente avec le temps (Juteau et Lapointe, 1979; Juteau, 1980; Guillaume, 1987; Bernard, 1988). Il y a hétérogénéité et fragmentation, de sorte qu'on ne peut parler d'une minorité francophone mais de plusieurs. Il y a sans doute une collectivité nationale, mais il y a également des francophonies provinciales, régionales et locales qui diffèrent entre elles aux plans démographique, historique, organisationnel et socio-économique.

Les collectivités francophones varient, par exemple, quant au degré de leur complétude institutionnelle. Elles n'ont pas toutes la même capacité de moduler les diverses composantes de la vie des individus et donc d'avoir une pertinence et une signification pour leur condition matérielle, sociale et culturelle. Elles diffèrent également par leur capacité de répondre aux aspirations identitaires des individus. Elles ne peuvent pas toutes de la même façon ou au même degré se constituer en objets d'identification pour eux et leur offrir un ensemble de significations ayant un sens par rapport à leur propre identité et au contexte dans lequel se déroule leur vie. En effet, le potentiel symbolique dépend de l'expérience du groupe au cours de l'histoire, de ses visions d'avenir ou de son rôle dans l'ensemble de la société (Berger et Luckmann, 1966; Klapp, 1969; Cohen, 1985; Breton, 1984, 1991, chap. VII; 1992). L'expérience passée des minorités francophones, les possibilités que les circonstances leur offrent pour l'avenir et le rôle qu'elles peuvent jouer dans la société présentent certaines similarités, mais il y a également des différences considérables. L'appareil institutionnel et le potentiel symbolique des Acadiens sont difficilement comparables à ceux des Franco-Albertains; la situation des francophones de Toronto à celle des francophones du Nord-Est ou de l'Est de l'Ontario; celle des Franco-Manitobains à celle des Fransaskois.

Il y a aussi différenciation quant à l'origine des individus qui ont ou pourraient avoir une relation quelconque avec la collectivité francophone. À part les différences de statut socio-économique, de génération, de sexe et de religion (ou de pratique religieuse), il y a aussi différentes sous-cultures ethniques (sub-ethnicities) à l'intérieur de la francophonie : Acadiens et Canadiens français; ceux qui se considèrent « de souche » dans une région et les Québécois ou autres qui sont venus s'y installer assez récemment; les francophones d'origine française et ceux d'autres origines ethniques. À toutes ces sous-catégories, il faut ajouter les francophiles, c'est-à-dire les anglophones qui ont adopté sérieusement le projet d'un Canada bilingue et qui cherchent à participer aux institutions et à la vie culturelle francophone.

Enfin, le contexte légal, politique, institutionnel et démographique dans lequel se trouvent les diverses minorités francophones varie d'une région à l'autre et d'une province à l'autre. De plus, il y a des variations non négligeables d'une région à l'autre du pays et selon que l'on se trouve en milieu rural, urbain ou métropolitain dans le degré de réceptivité ou d'hostilité auquel sont confrontées les minorités ethniques en général et la minorité francophone en particulier.

Bref, il y a différenciation des minorités francophones quant à leurs caractéristiques internes et celles du milieu social et politique dans lequel elles se trouvent. Dans de telles circonstances, il ne peut être tenu pour acquis que ceux qui seraient admissibles selon certains critères objectifs vont nécessairement s'identifier à la communauté. En fait, on sait que plusieurs personnes d'origine française ont l'anglais pour langue maternelle et que plusieurs dont la langue maternelle est le français ne parlent pas français à la maison.

De plus, étant données de telles différences contextuelles, on ne peut pas s'attendre à ce que tous les individus établissent le même type de relations avec la francophonie locale, régionale ou nationale. Enfin, on ne peut pas non plus compter sur la continuité du sentiment d'appartenance et d'identification chez ceux qui, à un moment donné, se considèrent comme membres de la francophonie. Sauf peut-être au cours de l'enfance (et même là, ce n'est souvent pas le cas), l'identification

au groupe ethnique n'est pas le *given of existence* dont parle Geertz; elle est pour une bonne part un résultat de choix que font les individus en fonction de leurs caractéristiques personnelles, de leurs aspirations et projets, et du contexte démographique, social, économique et politique dans lequel ils ont à construire leur vie familiale, professionnelle et socioculturelle². Il faut donc s'attendre à des variations considérables dans ce que la collectivité représente pour les individus comme réalité symbolique et expérientielle. Être francophone et minoritaire peut difficilement se vivre de la même manière pour tous ceux dont l'origine ethnique ou les traits linguistiques « objectifs » permettent un lien de fait ou possible avec la francophonie (Bernard, 1988, pp. 23-24).

Bref, il faut s'attendre à des variations dans l'intensité de la relation des individus à la collectivité (ou à différents segments de la collectivité) francophone, dans ce qui fonde cette relation et dans la direction qu'on lui donne. Sous ce dernier rapport, il faut reconnaître que la collectivité peut avoir un impact positif ou négatif pour le bien-être matériel, pour le statut social et pour l'estime de soi des individus. Par exemple, ce qui définit la communauté peut être tel que les individus y retrouvent des éléments de leur propre identité, façons de penser et modes de vie. Par ailleurs, elle peut les laisser indifférents et même les repousser. Certains individus seront fiers d'être identifiés à la communauté; ils y verront une source de prestige social dans leur milieu ethnolinguistique et dans l'ensemble de la société. Pour d'autres, au contraire, l'identification à la collectivité leur donnera le sentiment d'être dépréciés, inférieurs, folkloriques et sujets à des stéréotypes négatifs. La collectivité constitue alors pour eux un objet d'identification négative.

Il est important de souligner qu'il s'agit ici de perceptions et de croyances. Celles-ci peuvent avoir leur source dans l'expérience concrète des individus vis-à-vis la communauté. Elles peuvent également être façonnées par le discours des définisseurs de situations, à l'intérieur ou à l'extérieur de la collectivité, c'est-à-dire par le discours de ceux qui sélectionnent certains faits, événements et comportements et en définissent la signification et, ce faisant, façonnent l'image sociale des francophones et de la francophonie.

MODALITÉS D'APPARTENANCE OU D'IDENTIFICATION

Il serait donc possible d'observer différentes modalités d'appartenance et d'identification à la collectivité francophone. On pourrait, par exemple, s'enquérir auprès d'individus de leur connaissance du français, de l'usage qu'ils en font dans différents contextes sociaux et de leurs efforts pour la transmettre à leurs enfants. On pourrait leur demander s'ils se considèrent comme membres de la communauté francophone, s'ils ont des liens sociaux avec des francophones, s'ils sont actifs dans la vie et les organisations du groupe et s'ils retiennent dans leur vie de tous les jours certaines des coutumes et pratiques culturelles du groupe. Bref, on pourrait faire enquête sur les dimensions internes et externes de l'appartenance ethnique (Reitz, 1980; Isajiw, 1990).

De telles mesures du degré d'appartenance sont valables. Cependant, elles gagneraient à être incorporées dans un cadre conceptuel plus large. Une double démarche semble utile pour l'ébauche d'un tel cadre. La première consiste à déterminer ce que peuvent être les fondements de la relation que les individus établissent avec la collectivité francophone. On verra que celle-ci peut être construite sur une base pragmatique ou utilitaire, qu'elle peut être basée sur la perception d'une interdépendance et qu'elle peut être fondée sur le sentiment de partager un héritage culturel distinct. Dans chaque cas, il s'agit d'un spectre allant du négatif

2. Sur les approches « primordialiste » et « circonstancialiste » à l'ethnicité, voir Nagata (1981). Il faut donc s'attendre à des variations considérables dans ce que la collectivité représente pour les individus comme réalité symbolique et expérientielle. Être francophone et minoritaire peut difficilement se vivre de la même manière pour tous ceux dont l'origine ethnique ou les traits linguistiques « objectifs » permettent un lien de fait ou possible avec la francophonie (Bernard, 1988, pp. 23-24).

au positif. Par exemple, l'interdépendance peut être perçue comme plus ou moins gênante ou comme plus ou moins avantageuse pour l'individu.

La deuxième démarche tentera, pour chacune des trois dimensions, de définir les types de relations ou de modalités d'appartenance et d'identification à la collectivité. Cette seconde démarche suppose qu'à des variations de degrés peuvent correspondre des types de relations.

1. LA DIMENSION PRAGMATIQUE OU UTILITAIRE

L'appartenance à une communauté ethnique peut obéir à des considérations pragmatiques. L'organisation de la communauté ethno-linguistique peut constituer un ensemble de ressources et de contraintes économiques, politiques et sociales. Elle peut être pertinente pour la réalisation de projets personnels. Pour certains, elle représente un espace où il est possible de poursuivre avantageusement ses intérêts; pour d'autres, l'organisation communautaire n'offre pas de possibilités valables. Il peut s'agir de divers types d'avantages : perspectives de carrières, accès à une clientèle, prestige social, influence et pouvoir politique.

Dans cette perspective, la francophonie est un espace où les individus peuvent ou ne peuvent pas investir à profit leur capital culturel (par exemple bilinguisme, formation professionnelle, contacts sociaux, culture ethnique). La francophonie minoritaire est perçue, à certains égards, comme offrant un avantage comparatif par rapport au système social et institutionnel de l'ensemble de la société. La participation communautaire est essentiellement une mise en valeur du capital culturel que possèdent les individus. Une identification positive émerge pourvu que les individus aient le sentiment de tirer profit de leur appartenance à la collectivité, de ses réseaux sociaux et de ses institutions aux plans socio-économique, politique ou social.

Dans cette modalité d'appartenance, c'est la dimension instrumentale de la langue qui prédomine plutôt que son aspect symbolique et culturel. La langue est un instrument de communication et non un véhicule de significations, d'idées, de façons de penser et de concevoir la société et l'univers. Elle est une composante du capital culturel de l'individu et non du capital culturel de la collectivité³. Bernard (1988, pp. 111, 120) observe que les circonstances concrètes qui exigent le bilinguisme de la part des francophones minoritaires et l'idéologie qui l'accompagne font « que la langue française n'est pas, pour l'ensemble, une valeur en soi. Elle serait, d'abord et avant tout, un outil, un instrument [...] un outil de communication qui véhicule une culture qui s'apparente étrangement à celle de la majorité ».

L'école non plus ne serait pas perçue comme une institution pour la transmission d'une culture; elle serait d'abord un lieu pour l'acquisition de connaissances linguistiques, culturelles et techniques dont les individus ont besoin pour tirer profit des possibilités d'action ou pour jouir des biens culturels à l'intérieur du champ d'activités francophone.

Bref, le lien avec la communauté est construit à partir d'un examen plus ou moins explicite et délibéré des possibilités qu'offre le système social et institutionnel francophone pour l'investissement du capital économique et culturel que possède chaque individu. Si cette dynamique est en jeu, on peut qualifier l'identification à la communauté d'utilitaire. Sa rationalité sous-jacente est instrumentale : celle des moyens qu'offre la communauté par rapport aux fins que les individus valorisent. Les individus s'estiment bénéficiaires ou perdants (et même, dans certains cas, victimes) vis-à-vis la communauté, son réseau de relations sociales et ses institutions.

Parce que sa dynamique est instrumentale, l'identification utilitaire a tendance à être instable. Elle peut augmenter, diminuer et même disparaître avec les fluctuations dans les possibilités et contraintes que perçoivent les individus. Et parce qu'il s'agit d'un investissement de capital culturel individuel, on peut également s'attendre à des variations considérables selon les caractéristiques des individus et leur place dans la structure sociale telle que définie

3. Sur les différentes dimensions de la langue, voir Jackson (1977).

par des facteurs qui sont sources et indicateurs de capital culturel comme l'âge, le sexe et la profession.

L'organisation communautaire peut également être une source de biens culturels pour les individus. Elle peut leur fournir des services religieux, des occasions de rencontres sociales et des activités ou événements comme le théâtre, les concerts, les événements sportifs, les festivals, défilés et autres festivités collectives. Pourvu qu'elles soient actives, les organisations communautaires dispensent un éventail de biens culturels dont les francophones minoritaires peuvent bénéficier. Les individus appartiennent à la collectivité en tant que consommateurs de biens culturels et sociaux.

Cette orientation par rapport aux activités communautaires serait semblable à celle que décrit Bibby (1987) concernant les activités et rites religieux. La modernité ferait que les activités et événements collectifs ethniques, tout comme les religieux, seraient vus et utilisés comme des biens de consommation. C'est la religion et l'ethnicité « à la carte », pour utiliser l'image de Bibby. Étant bilingues, les francophones peuvent profiter d'un menu passablement diversifié.

L'une des caractéristiques de cette orientation est qu'elle mène à une utilisation des biens culturels et services sociaux sans qu'il y ait engagement, sauf peut-être de façon passagère, vis-à-vis les individus et institutions qui les produisent (Bibby 1987, pp. 150 et ss.). Il n'y a pas d'identification à la communauté francophone, mais plutôt à la culture ou civilisation française qui permet l'enrichissement de sa vie sociale et culturelle. S'identifier et être identifié socialement de cette façon peut également rehausser le prestige social des individus en démontrant une certaine supériorité étant donnée leur capacité d'apprécier plus d'une culture.

Il est possible d'identifier différentes modalités d'appartenance pragmatique. Du côté négatif, il y a le *rejet* de la collectivité francophone; elle est tout simplement exclue des projets économiques, politiques ou sociaux des individus. Il y a ensuite l'*indifférence* vis-à-vis les possibilités qu'elle offre. Du côté positif, l'appartenance peut se limiter à la *consommation* de biens culturels (théâtre, radio, télévision, etc.) ou s'étendre à la poursuite d'une *carrière* politique, commerciale ou professionnelle ou à l'*entrepreneurship*, c'est-à-dire à la mobilisation de ressources et à la construction d'organisations et de possibilités d'action à l'intérieur de la collectivité. Évidemment, une personne peut passer d'un type de relations à un autre à différentes étapes de sa vie ou selon que le champ d'action s'agrandit ou se contracte. Ceci peut se produire à la suite de changements législatifs, de la création de structures gouvernementales ou autres, ou de mouvements démographiques.

2. LA DIMENSION D'INTERDÉPENDANCE

Les francophones minoritaires peuvent percevoir que leur sort individuel est lié à celui de la collectivité, que l'amélioration de leur condition économique, de leurs chances politiques ou de leur statut social ne dépend pas tant de leurs efforts personnels que d'une action collective. Un tel sentiment d'interdépendance mènera presque naturellement à une identification avec la collectivité, c'est-à-dire avec ceux qui se trouvent dans les mêmes conditions qu'eux. Une telle identification à la collectivité aura tendance à être plus stable que celle dont les assises sont instrumentales ou utilitaires. Au niveau collectif, on peut parler d'une solidarité pragmatique — solidarité basée sur le fait qu'il serait plus facile de faire certains gains, de réduire ou d'éliminer certains obstacles ou de triompher de certaines oppositions s'il y a effort collectif (Tajfel, 1978; Breton et Breton, 1980).

Une telle perception peut être plus ou moins prononcée. À un extrême, il y a ceux qui estiment que *la seule façon* d'améliorer leur condition *individuelle* est d'améliorer celle du *groupe*. Ils sentent qu'en raison des conditions, idéologies et attitudes dans la société environnante ou de leur histoire personnelle, leur condition est inévitablement liée à celle du groupe; qu'il est virtuellement impossible de se dissocier du groupe pour l'amélioration de leur condition. Et plus cette condition de dépendance par rapport au groupe est perçue comme permanente, plus le sentiment d'être membre d'une communauté de destin sera ancré dans la

conscience individuelle, plus l'identification avec la collectivité sera prononcée. Ce sentiment d'interdépendance peut avoir sa source dans la discrimination, l'hostilité, le dénigrement du groupe, la violation ou le manque de respect de droits, ou un statut socio-économique, politique et social inférieur dans l'ensemble de la société. Une telle situation est souvent pire pour les membres des minorités qui ne peuvent dissimuler leur identité, comme c'est le cas pour les minorités visibles.

À l'autre extrême, il y a ceux qui trouvent que bien qu'une action collective pourrait parfois apporter certains bénéfices, son potentiel est très limité. Ils croient pouvoir améliorer leur sort surtout en consacrant temps, énergie, talents ou ressources matérielles et en utilisant leurs propres réseaux de relations sociales. Leur modèle est celui de la mobilité individuelle. Plus on croit que la mobilité individuelle est possible sans mobilité collective, que l'amélioration de la condition individuelle est indépendante de celle de la collectivité minoritaire, moins il y aura identification avec elle; le sentiment d'appartenance sera d'autant plus faible.

Enfin, il est possible que l'interdépendance soit vue comme nuisible, que les liens avec le groupe ethnique soient considérés comme des inconvénients ou des entraves à l'avancement socio-économique ou politique ou au prestige dans la société environnante. (Il faut encore souligner qu'il s'agit de croyances et de perceptions et non pas de conditions objectivement vérifiées.) Pour peu que les individus fassent une telle évaluation de la collectivité, il y aura identification négative avec elle. Ils verront ceux qui y appartiennent comme « eux autres » et se définiront comme n'étant pas comme « eux autres », du moins à certains rapports. Ils chercheront, de façon plus ou moins active, à se dissocier de la collectivité, à être ethniquement invisible (par exemple en changeant ou en anglicisant leur nom, en refusant de parler français en public, en critiquant les revendications des organismes francophones).

Les variations dans la perception du degré d'interdépendance pourraient mener les individus à établir différents types de relations avec la collectivité francophone. D'une part, il y a ceux qui entretiennent des sentiments d'*hostilité* vis-à-vis la communauté, surtout lorsque ses leaders font des revendications politiques ou autres. Ils s'opposent à l'idée d'une francophonie et favorisent l'assimilation. Ils trouvent que la survivance culturelle n'est pas une option viable, en ce sens que même si elle est possible, elle ne l'est qu'au détriment des individus qui sont alors entravés dans leur avancement économique et social. S'intégrer au *mainstream* est pour eux la seule option rationnelle.

Il y a, d'autre part, ceux chez qui l'attitude par rapport à la collectivité francophone est la *neutralité*. Ce sont ceux qui ont adopté pour eux-mêmes le modèle de la mobilité individuelle (Tajfel, 1978). Il ne sont pas hostiles à la collectivité; ils vivent leur vie familiale, professionnelle, politique, culturelle et sociale à la marge de la francophonie. Ils ne sentent pas qu'il y a interdépendance entre leur condition et celles d'autres francophones.

Les *free riders* — conscients de l'être ou pas — constituent une troisième catégorie de personnes. Ce sont ceux qui bénéficient de leur lien à la collectivité mais qui ne sont pas prêts à contribuer à son fonctionnement en y consacrant temps et argent.

On trouve, ensuite, les *participants*, c'est-à-dire ceux qui, conscients que leur propre situation dépend de la situation économique ou politique de la collectivité ou de son statut social dans l'ensemble de la société, se préoccupent activement de la vitalité de la communauté. Enfin, il y a les *militants* qui cherchent à transformer la collectivité en un mouvement socio-politique en formulant diverses revendications auprès des institutions de la société (gouvernements, systèmes scolaires, médias).

3. LE PARTAGE D'UN HÉRITAGE CULTUREL DISTINCT

Un autre fondement de l'appartenance et de l'identification peut être le caractère distinctif de la collectivité — caractère défini par des facteurs tels que la langue comme véhicule d'une culture, l'héritage culturel, l'expérience historique, la religion, la philosophie de la vie, le rôle ou la mission du groupe dans l'ensemble de la société, et l'ensemble des symboles qui représentent ces différents éléments du caractère collectif.

Ce type d'identification est le sentiment qu'il y a correspondance entre ce qu'on est comme individu et le caractère socio-culturel de la collectivité, le sentiment de faire partie de cette collectivité et de son expérience historique⁴. S'il y a identification à la langue, aux institutions communautaires, c'est parce que celles-ci incarnent le caractère distinctif de la collectivité, tel qu'il est perçu ou défini par les membres de la collectivité et non pas nécessairement celui que des observateurs pourraient décrire de façon « objective ».

Ce type d'identification est surtout activé par les symboles, cérémonies et rituels qui évoquent l'expérience collective du groupe : ses héros et événements marquants ; sa place dans l'espace (la terre des ancêtres, le territoire ou le pays) ; son rôle dans l'histoire ; ses efforts de survivance et de développement ; les réalisations économiques, scientifiques, culturelles, militaires qui alimentent un sentiment de fierté ; l'oppression et les malheurs dont le groupe a été victime ; les conflits avec les groupes considérés comme *significant others*.

Le sentiment d'être différent des autres, culturellement et comme minoritaire, est très important dans ce type d'appartenance et d'identification. On sait qui on est surtout en sachant qui on n'est pas. Les membres d'une collectivité peuvent plus ou moins souligner ce qui les différencie des autres (DeVos et Romanucci-Ross, 1975, p. 370). Parfois les différences entre groupes sont manifestes (la couleur, l'accent, le nom). Mais même dans ce cas l'individu peut chercher à attirer ou à détourner l'attention de ses interlocuteurs sur ce qui le rend différent ethniquement. Mais il y a aussi certains traits ethniques qui ne sont visibles que si l'individu les met en évidence (vêtements, coutumes, origine). Enfin, il y a les différences qui sont davantage imaginées que réelles. Ce qui caractérise le groupe, ce qui le distingue est vague et difficile à définir et à verbaliser. Pourtant, il arrive souvent que les individus « se sachent » différents ; il y a « nous » et « les autres » (Barth, 1970 ; Lyman et Douglass, 1973 ; Nagata, 1974).

Le thème de la différence est une composante importante du discours des élites qui s'inquiètent de la survie du groupe ethnique. Il est partie intégrante des stratégies de mobilisation identitaire et constitue un élément important de leur efficacité. On cherche à accroître le degré d'identification au groupe en maintenant « l'autre » avec ses différences le plus présent possible dans la conscience individuelle.

Par ailleurs, l'identification basée sur l'altérité provient souvent de l'extérieur du groupe, soit de membres d'autres groupes ethniques, soit d'organisations (gouvernementales ou non-gouvernementales) qui insistent sur les différences entre catégories ethniques dans leurs contacts directs avec les individus, dans leurs politiques et structures organisationnelles ou dans leurs pratiques administratives (classifications de clients, formulaires exigeant une identification ethnique, etc.).

L'insistance sur la différence peut être mutuelle : les distinctions et exclusions que les autres veulent établir correspondent à celles que l'on désire soi-même. Par contre, il peut arriver qu'on soit identifié malgré soi comme membre d'un groupe. Dans certaines situations sociales, des individus préfèrent qu'on ne leur assigne pas une affiliation ethnique. Ils veulent demeurer ethniquement « neutres ».

Ici encore, l'identification peut être ambivalente et même négative. Le passé collectif, les institutions traditionnelles, les événements, symboles et rituels qui représentent la collectivité aux yeux d'autrui peuvent être source de gêne ou de honte pour certains membres de la collectivité. Ils sont alors rejetés, totalement ou en partie. Il y a dénigrement du passé (et de la génération perçue comme incarnant ce passé), déclarations répétées que cette époque est révolue et minimisation de l'importance de tout ce qui pourrait indiquer le contraire.

4. Certains auteurs opposent « affectif » à « utilitaire » pour désigner différents types de relations avec une collectivité (Lindberg et Scheingold, 1970 ; and Hewstone, 1986). Cette appellation pose problème parce qu'elle suppose, implicitement, que les individus demeurent neutres émotionnellement lorsqu'ils cherchent à acquérir de la richesse ou du pouvoir — ce qui est contraire à l'observation courante. La typologie présentée ici porte sur le contenu ou les bases de l'identification. Chacune d'entre elles peut susciter des émotions positives ou négatives.

La profondeur de la rupture historique sera exagérée en affirmant que la collectivité est à l'aube d'une nouvelle phase historique et culturelle⁵.

La relation avec la collectivité comme ensemble symbolique et culturel représente également un continuum le long duquel il serait possible d'observer différents types de relations individu-collectivité. Du côté négatif, il y a le sentiment de *honte* et le rejet de son origine ethno-culturelle — sentiment que certains auteurs semblent avoir observé chez certains francophones⁶. On peut par ailleurs éprouver de l'*ambivalence* par rapport à ce qui objectivement nous rattache à la francophonie. Une troisième relation à la collectivité consiste en une simple conscience de son origine : c'est une identification *nominale* ou catégorique⁷. C'est peut-être dans cette catégorie que se trouvent les personnes d'origine française qui ne parlent plus français. Ce semble être le type d'affiliation que Gans (1979) a qualifiée de « symbolique. » Elle peut apparaître lorsqu'on a à répondre aux questions des formulaires de recensement ou lorsque, par exemple, on parle de ses parents et de son milieu d'origine au cours d'une rencontre sociale. L'origine ethnique est une donnée biographique parmi d'autres et ne mérite pas d'attention particulière. Ceux pour qui l'identification ethnique est nominale sont à la marge de la collectivité. Par ailleurs, pour peu qu'ils soient conscients de leur origine ethnique, ils pourraient éventuellement aspirer à s'intégrer à la communauté et participer à ses activités. Ils sont ethniquement mobilisables.

Pour d'autres, la relation avec la collectivité francophone est positive, mais *segmentaire* ou « situationnelle. » Elle ne concerne qu'une partie de leur identité et de leur vie sociale. Leur identité francophone n'est ressentie que dans certaines situations (par exemple lors d'un événement communautaire ou d'une prise de position antifrancophone par un groupe quelconque). Leur vie comme francophones est restreinte à certains contextes sociaux, par exemple la famille ou l'école, leur vie professionnelle, sociale et politique se déroulant entièrement à l'extérieur des frontières francophones. Ou encore elle peut être limitée à certaines associations francophones et avoir peu de rapport avec la vie familiale (le conjoint est unilingue anglophone, par exemple) et la vie professionnelle.

Enfin, il y a ceux pour qui l'appartenance ethnique est *englobante* et largement exclusive d'autres affiliations sociales. Elle est l'appartenance et l'identification maîtresse dans tous les secteurs de leur vie. Ils consacrent à la francophonie leurs énergies psychiques, mentales et physiques. Le paradigme d'interprétation qui donne aux événements leur signification et qui sert à l'évaluation des prises de positions et des activités des acteurs politiques, économiques et sociaux est déterminé par la réalité francophone. Les événements n'ont de signification qu'en tant qu'ils peuvent influencer sur la vitalité, le statut social, le développement, et l'avenir de la francophonie, de ses membres et de ses institutions. Peu d'acteurs sociaux sont perçus comme neutres : ils ont tendance à être perçus comme agissant, consciemment ou pas, en faveur de leur communauté ethnique ou contre la francophonie.

CONCLUSION

Étant donnée la diversité des francophonies minoritaires quant à leur situation interne et à leur contexte social, légal et politique, et la diversité des caractéristiques personnelles des francophones, un défi pour l'analyse sociologique est de conceptualiser et éventuellement de décrire et d'analyser empiriquement les modalités d'appartenance à la francophonie locale,

5. Voir Létourneau (1988, 1989) pour une analyse du discours québécois sur la Révolution tranquille, — discours qui évacue symboliquement le passé traditionnel et donne à la Révolution tranquille le statut de mythe rédempteur de la société. Une analyse semblable du discours dans certaines francophonies minoritaires serait sans doute valable.

6. Il y a déjà longtemps, Lewin (1948) a observé le sentiment qu'il a appelé *self-hate* chez les Juifs américains.

7. On est classifié dans une catégorie sociale si on possède certains traits. On appartient à une collectivité si on est conscient de partager certains caractéristiques avec d'autres. On est membre d'une communauté si, en plus d'être conscient de partager certains traits ou un héritage avec d'autres, on entretient des relations sociales et participe à des activités avec eux (ou certains d'entre eux).

régionale et nationale, c'est-à-dire les divers types de relations que les individus établissent avec elles. Cet essai est une tentative dans cette direction. Différents types de relations à la collectivité francophone ont été suggérés pour chacun des trois axes ou dimensions d'appartenance et d'identification : l'axe pragmatique ou utilitaire, celui de l'interdépendance sociale et celui de l'héritage culturel commun. Dans chaque cas, il s'agirait d'un spectre allant du négatif au positif, chaque point correspondant à différentes modalités d'appartenance.

En effet, l'un des objectifs de l'analyse était de montrer qu'il serait profitable d'étudier non seulement le *degré* d'identification et d'intégration de l'individu à la collectivité, mais également les *modalités* de l'identification et de l'appartenance. Évidemment, ce cadre est provisoire quant à sa validité et sa fiabilité. Une étude empirique pourrait démontrer qu'il est lacunaire ou erroné. Le souhait est qu'éventuellement, un instrument valide pour l'observation empirique de ces modalités puisse être construit pour l'étude et l'analyse des variations dans les relations que les individus établissent avec les différentes collectivités francophones qui existent au Canada.

Une étude empirique révélerait peut-être que les modalités d'appartenance et d'identification varient selon le niveau de revenu et d'éducation, le champ d'activité (administration publique, médias, arts, éducation, commerce, agriculture), l'âge, le sexe, la région du pays, la taille de la localité où elle est située, le degré d'acceptation ou d'hostilité de la part de la société environnante, le degré de complétude institutionnelle de la communauté ou la façon dont elle est gouvernée (Knoke, 1981; Breton, 1991). L'identification de plusieurs des *invisible French* que décrit Maxwell (1977), par exemple, serait peut-être nominale alors que dans l'Est de l'Ontario et en Acadie, une appartenance plus englobante serait plus fréquente. D'autres, par ailleurs, s'identifieraient principalement à la bureaucratie étatique et linguistique en expansion depuis un certain nombre d'années. Le sentiment d'être différents pourrait être possiblement caractéristique de ceux qui font face de façon assez régulière à des manifestations d'hostilité et des préjugés.

Par ailleurs, il faut souligner que les différentes modalités d'appartenance et d'identification ne s'excluent pas nécessairement. Certains individus peuvent s'identifier à la collectivité à la fois parce qu'elle assure leur bien-être et parce qu'ils ont le sentiment d'appartenir à une entité culturelle dynamique. On peut y éprouver en même temps un sentiment de communauté de destin et un sentiment de honte vis-à-vis à ses origines ou certaines caractéristiques culturelles de la collectivité. On peut entrevoir des perspectives de carrière ou des avantages politiques sans percevoir d'interdépendance (on pourrait tout aussi bien investir ses ressources personnelles et poursuivre sa carrière ailleurs). Certaines configurations seraient peut-être observables et vérifiables empiriquement au moyen d'instruments comme l'analyse factorielle. En d'autres mots, les types de relations proposés sembleraient être des composantes d'un phénomène — l'appartenance à une collectivité — multi-dimensionnel.

En terminant, on peut noter que le modèle ébauché ici pour l'analyse des relations individus-francophonies minoritaires pourraient être appliqué à d'autres minorités ethnoculturelles. Il serait également utile, *mutatis mutandis*, pour l'analyse de l'appartenance à des collectivités politiques municipales, provinciales ou régionales, nationales ou supranationales. Plus généralement, il serait valable pour toute situation où il y a appartenance multiple, c'est-à-dire là où l'individu est simultanément incorporé dans plusieurs domaines ou paliers d'organisation sociale, politique ou économique. Dans de telles situations, la définition et l'orientation de l'identification sociale des individus ne peuvent pas être considérées comme des « données de l'existence sociale ». On peut, par exemple, tout en étant géographiquement à l'intérieur de la Communauté européenne, établir différents types de relations avec elle : sentir qu'on fait partie d'une civilisation particulière, s'y identifier de façon purement utilitaire ou ressentir cette appartenance comme accablante.

Ce sont des situations où les individus ont un choix dans la construction de leur « communauté personnelle » (Wellman, 1979, 1988), ce qui est une des caractéristiques de la modernité. Ceci tient à l'inévitabilité des appartenances multiples dans la société moderne (Hewitt, 1989). Les individus se trouvent régulièrement en relation avec différentes collectivités selon le rôle

joué à tel ou tel moment de la journée, de la semaine ou de l'année. Les collectivités forment, pour utiliser l'image de Simmel (1955, p. 146), un ensemble de cercles intersectés, les individus se trouvant au point d'intersection — ce qui leur donne un choix quant à l'intensité et à la nature de la relation qu'ils établissent avec chacune de ces collectivités et, donc, quant à la construction de leur « communauté personnelle ».

Raymond BRETON
 Département de sociologie
 University of Toronto
 203 College Street
 Toronto (Ontario) M5T 1P9

RÉSUMÉ

Il y a plusieurs collectivités francophones minoritaires au Canada : locales, provinciales, régionales et nationale. Elles diffèrent quant à leur situation interne, la composition de leur population et le contexte démographique, socio-économique, légal et politique dans lequel elles se trouvent. Face à cette diversification, l'un des défis pour l'analyse sociologique est de conceptualiser et éventuellement d'analyser empiriquement les modalités d'appartenance et d'identification à la collectivité, c'est-à-dire les variations dans la nature et l'intensité de la relation que les individus établissent au sein des collectivités dont ils sont géographiquement membres. Cet essai propose un cadre basé sur trois axes ou dimensions, chacun constituant un spectre allant du plus ou moins positif au plus ou moins négatif : l'axe pragmatique ou utilitaire qui définit la collectivité comme espace d'action économique, politique ou sociale ; celui de l'interdépendance sociale qui fait que le sort économique et politique de même que le statut social des individus dépendent du sort et du statut de la collectivité ; et celui de l'héritage culturel commun qui fait que les individus se reconnaissent les uns les autres comme ayant certaines caractéristiques distinctives. Certains types de relations individu-collectivité sont identifiées pour chacune de ces trois dimensions.

SUMMARY

In Canada, there are several minority Francophone communities: local, provincial, regional and national. They differ in their internal situation, population composition, and the demographic, socioeconomic, legal and political context in which they are found. Faced with this diversity, one of the challenges for sociological analysis is to conceptualize and, if necessary, analyze empirically the modes of belonging to and identifying with the community, that is, the variations in the nature and the intensity of the relationship that individuals establish with the communities of which they are geographically members. This essay proposes a framework based on three axes or dimensions, each constituting a continuum from more or less positive to more or less negative: the pragmatic or utilitarian axis which defines the community as a space for economic, political or social action; the social interdependence axis wherein the economic and political fate of individuals, as well as their social status, depends on the fate and the status of the community; and the common cultural heritage axis wherein individuals recognize each other as having certain distinctive characteristics. Some types of individual-community relations are identified for each of these three dimensions.

RESUMEN

Hay varias colectividades francófonas minoritarias en Canadá : locales, provinciales, regionales y nacional. Ellas difieren en cuanto a su situación interna, la composición de su población, y al contexto demográfico, socio-económico, legal y político en el cual ellas se encuentran. Frente a esta diversificación, uno de los desafíos para el análisis sociológico es el conceptualizar y eventualmente analizar empíricamente las modalidades de pertenencia y de identificación a la colectividad, o sea, las variaciones en la naturaleza y la intensidad de la relación que los individuos establecen con las colectividades de las cuales ellos son miembros geográficamente hablando. Este ensayo propone un marco de referencia basado en tres ejes o dimensiones, cada uno constituyendo una secuencia que va desde el más o menos positivo al más o menos negativo : el primero es el eje pragmático o utilitario que define la colectividad como espacio de acción económica, política o social ; el segundo es aquel de la interdependencia social, el cual hace que tanto la situación económica y política como el estatus social de los individuos dependan de la situación y del estatus de la colectividad ; y al fin, el eje de la herencia cultural común que hace que los individuos se reconozcan los unos a los otros como teniendo ciertas características distintivas. Se identifican ciertos tipos de relaciones individuo-colectividad para cada una de estas tres dimensiones.

BIBLIOGRAPHIE

- BARTH, Frederik (1969), *Ethnic groups and Boundaries*, Boston, Little, Brown.
- BERGER, Peter L. et Luckmann (1966), *The Social Construction of Reality*, New York, Doubleday.
- BERNARD, Roger (1988), *De Québécois à Ontariens : La Communauté franco-ontarienne*, Hearst, Ontario, Les Éditions du Nordir.
- BIBBY, Reginald (1987), *Fragmented Gods : The Poverty and Potential of Religion in Canada*, Toronto, Irwin Publishing.
- BRETON, Raymond (1984), « The Production and Allocation of Symbolic Resources : An Analysis of the Linguistic and Ethnocultural Fields in Canada », *La Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 21, pp. 123-144.
- BRETON, Raymond (1991), *The Governance of Ethnic Communities : Political Structures and Processes in Canada*, Westport, CT, Greenwood Press.
- BRETON, Raymond (1992), « Collective Dimensions of the Cultural Transformation of Ethnic Communities and the Larger Society », in Jean Burnet *et al.* (éds), *Migration and the Transformation of Cultures*, Toronto, The Multicultural Society of Ontario, pp. 3-22.
- BRETON, Albert et Raymond Breton, (1980), *Why Disunity? An Analysis of Linguistic and Regional Cleavages in Canada*, Montréal, L'Institut de recherches politiques.
- COHEN, Anthony P. (1985), *The Symbolic Construction of Community*, Londres, Tavistock Publications.
- DE VOS, George et Lola ROMANUCCI-ROSS, (1975), « Ethnicity : Vessel of Meaning and Emblem of Contrast », in George De Vos et Lola Romanucci-Ross (éd.), *Ethnic Identity : Cultural Continuities and Change*, Palo Alto, Mayfield Publishing.
- GANS, Herbert J. (1979), « Symbolic Ethnicity : The Future of Ethnic Groups and Cultures », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 2, pp. 1-20.
- GEERTZ, Clifford (1966), « The Integrative Revolution : Primordial Sentiments and Civil Politics in the New States », in Jason L. Finkle et Richard W. Gable (éd.), *Political Development and Social Change*, New York, Wiley, pp. 655-668.
- HEWITT, John P. (1989), *Dilemmas of the American Self*, Philadelphie, Temple University Press.
- HEWSTONE, Miles (1986), *Understanding Attitudes to the European Community : A Social-Psychological Study of Four Member States*, Londres, Cambridge University Press.
- ISAJIW, Wsevolod W. (1981), « Ethnic-Identity Retention », in Raymond Breton *et al.*, *Ethnic Identity and Equality : Varieties of Experience in a Canadian City*, Toronto, University of Toronto Press.
- JACKSON, John D. (1977), « The Functions of Language in Canada », in W. H. Coons *et al.* (éd.), *Individual, Language and Society*, Ottawa, The Canada Council, pp. 61-76.
- JUTEAU-LEE, Danielle (1980), « Français d'Amérique, Canadiens, Canadiens français, Franco-Ontarien, Ontariens : qui sommes-nous ? », *Pluriel*, n° 24, pp. 21-42.
- JUTEAU-LEE, Danielle et Jean J. LAPOINTE, (1979), « The Emergence of Franco-Ontarians : New Identity, New Boundaries », in Jean L. Elliott (éd.), *Two Nations, Many Cultures. Ethnic Groups in Canada*, Scarborough, Ontario, Prentice-Hall, pp. 99-113.
- KLAPP, O. (1969), *The Collective Search for Identity*, New York, Rinehart & Winston.
- KNOKE, David (1981), « Commitment and Detachment in Voluntary Associations », *American Sociological Review*, vol. 46, pp. 141-158.
- LÉTOURNEAU, Jocelyn (1988), « L'imaginaire historique des jeunes Québécois », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 41, pp. 553-573.
- LÉTOURNEAU, Jocelyn (1989), « The Unthinkable History of Quebec », *Oral History Review*, vol. 17, pp. 89-115.
- LEWIN, Kurt (1948), *Resolving social conflicts*, New York, Harper & Row.
- LINBERG, L. N. et S.A. SCHEINGOLD, (1970), *Europe's Would-be Polity*, Englewood Cliff, NJ, Prentice-Hall.
- LYMAN, Stanford M. et William A. DOUGLASS, (1973), « Ethnicity : Strategies of Collective and Individual Impression management », *Social Research*, vol. 40, pp. 344-365.
- MAXWELL, Thomas R. (1977), *The Invisible French : the French in Metropolitan Toronto*, Waterloo, Ontario, Wilfrid Laurier University Press.
- NAGATA, Judith (1974), « What is a Malay? Situational Selection of Ethnic Identity in a Plural Society », *American Ethnologist*, vol. 1, pp. 331-350.
- NAGATA, Judith (1981), « In Defense of Ethnic Boundaries : The Changing Myths and Charters of Malay Identity », in Charles F. Keyes (éd.), *Ethnic Change*, Seattle, University of Washington Press.
- REITZ, Jeffrey G. (1980), *The Survival of Ethnic Groups*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson.
- SIMMEL, Georg (1955), *Conflict and the Web of Group Affiliations*, Glencoe, Ill. ; The Free Press.
- TAJFEL, Henri (1978), *Differentiation Between Social Groups*, Londres, Academic Press.
- WELLMAN, Barry (1988), « The Community Question Re-evaluated », in Michael P. Smith (éd.), *Power, Community, and the City*, New Brunswick, N.J. ; Transaction Books, pp. 81-107.
- WELLMAN, Barry et Barry LEIGHTON (1979), « Neighborhoods and Communities », *Urban Affairs Quarterly*, vol. 14, pp. 363-390.